

<https://www.snetap-fsu.fr/2025-Liste-d-aptitude-exceptionnelle-pour-l-acces-au-corps-des-Professeurs-de-l-enseignement-superieur-agricole>



# 2025 - Liste d'aptitude exceptionnelle pour l'accès au corps des Professeurs de l'enseignement supérieur agricole

Date de mise en ligne : mardi 17 décembre 2024

- Métiers - Enseignant-e du Sup - Carrières, rémunérations, conditions de travail... -

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

Cette note de service fixe, pour les maîtres de conférences de l'enseignement supérieur agricole, la procédure visant à l'établissement, pour l'année 2025, d'une liste d'aptitude exceptionnelle d'accès au corps de professeur de l'enseignement supérieur agricole.

### Conditions de promouvabilité (au 1er janvier 2025) :

- être Maîtres ou Maîtresses de Conférences Hors-classe ou classe normale comptant au moins 10 ans de services effectifs dans ce corps ;  
**ET**
- être titulaire de l'Habilitation à Diriger des Recherches ([HDR](#)) ou dispensé de la possession de l'habilitation

â€" > Nombre de promotions possibles : **en attente**

### Calendrier :

- envoi de la fiche de candidature et la preuve de la possession de l'HDR à son établissement, au plus tard le **vendredi 7 janvier 2025**
- envoi du rapport d'activité et de la fiche-résumé au plus tard le **vendredi 14 mars 2025**

â€" > Téléchargez la [Note de service SG/SRH/SDCAR/2024-686](#)

*Post-scriptum :*

*Pour en savoir plus :* [Livret d'accueil des Enseignant-es-Chercheur-euses de l'Enseignement Supérieur Agricole 2023](#)